

Juillet 2025

ORGUEIL



A RETENIR

Le marché gourmand

Mercredi 9 juillet 19h00

Espace Jean Capellini

Edito

Chères Orgueilloises, chers Orgueillois,

L'adoption du budget primitif n'a pas été une tâche aisée cette année, en raison du vote tardif de la loi de finances. Malgré ce contexte incertain, nous avons su faire preuve de rigueur et de lucidité. Vous retrouverez dans ce numéro les grandes lignes des résultats 2024 et les prévisions 2025. À noter une diminution significative des charges de gestion courante par rapport à 2023, fruit d'une attention constante portée à la maîtrise de nos dépenses. Le résultat est positif et encourageant.

Pour 2025, notre priorité sera de combler le déficit d'investissement tout en poursuivant le remboursement de nos emprunts. Cela se fera sans renier notre volonté de soutenir le dynamisme d'Orgueil : vie associative, animations, commerces de proximité, et bien sûr, notre politique jeunesse ambitieuse.

Notre situation financière est saine. Grâce à une gestion raisonnée et raisonnable, cette année encore il ne sera pas nécessaire d'augmenter les taux communaux d'imposition. Si le montant de votre taxe foncière augmente, cela est dû à la revalorisation des bases locatives par l'État (environ 1,7%).

Je suis heureux de vous annoncer que l'Accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) ouvrira ses portes à la rentrée, en remplacement de la garderie. Géré directement par la commune, ce service proposera une tarification plus juste, calculée selon les quotients familiaux, sans coût supplémentaire pour les familles.

Nos jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes poursuivent activement leurs réflexions, et vous découvrirez dans ce bulletin leurs premiers projets. Du côté de l'école, l'événement du 14 juin a été l'occasion d'un moment fort : l'établissement porte désormais officiellement le nom d'École Publique Les petits Météores, choisi à l'issue d'une large consultation citoyenne.

Vous avez également été nombreux à participer à l'inauguration de nos nouveaux aménagements, que nous continuerons d'améliorer pour les rendre encore plus fonctionnels. Une zone "arrêt minute" sera prochainement créée près de la mairie afin de faciliter l'accès aux services publics et l'accessibilité autour de la Mairie sera modifiée.

Concernant le commerce, nous poursuivons activement la recherche de nouveaux porteurs de projets pour enrichir l'offre des Saveurs du Carretou. Enfin, notre partenariat avec le CBE du Net-Tarn continue de porter ses fruits, avec des ateliers variés et appréciés par nos aînés. Je vous invite à profiter de ces moments d'échange et de convivialité.

Mon équipe et moi-même, ainsi que l'ensemble des agents communaux, restons à votre écoute.

Je vous souhaite un très bel été.

Willy Authesserre

Maire d'Orgueil

Vice-Président de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne



Plantation d'arbres à l'école : un projet écoresponsable

Une belle initiative a été menée au sein de l'école, en partenariat avec l'association Graines Semées et le service technique communal : la plantation de plusieurs arbres dans la cour et aux abords des baies vitrées.



Les enfants de Grande Section, CP et CE1, encadrés par Delphine et Florian de l'association, ont participé avec enthousiasme à cette opération. Grâce aux préparatifs du service technique, des chênes, érables, frênes et tilleuls ont été plantés dans le patio et du côté de la maternelle.

Deux ateliers pédagogiques ont également permis de sensibiliser les élèves au rôle des arbres dans notre environnement : comment les planter, les protéger et en prendre soin.

Cette action s'inscrit pleinement dans une démarche

écologique durable, visant à améliorer le confort thermique dans l'école et à favoriser la biodiversité. Merci à tous les acteurs mobilisés, et surtout aux enfants, pour leur bel engagement !



Vers un projet national pilote autour des compétences psychosociales

Notre commune a récemment été sollicitée par l'Inspectrice d'académie afin de faire de l'école d'Orgueil un établissement pilote dans le cadre d'un appel à projet national. Ce dispositif innovant a pour objectif de développer les compétences psychosociales des élèves tout au long de leur scolarité : gestion des émotions, entraide entre pairs, amélioration du climat scolaire et bien-être global à l'école.

Le projet repose sur une collaboration étroite entre les enseignants et les équipes d'animation périscolaire, avec des actions concrètes et régulières intégrées dans le quotidien des enfants.

Une cohorte d'élèves serait suivie de la Petite Section au CM2, soit pendant huit années consécutives, avec des temps d'évaluation et de bilan à chaque étape, afin de mesurer les effets du programme sur le développement des enfants.

La commune, en lien avec la direction de l'école, a accueilli cette proposition avec enthousiasme, convaincue de l'intérêt de cette démarche ambitieuse, porteuse d'avenir et profondément humaine.

ENFANCE JEUNESSE

Le Conseil Municipal des Jeunes s'engage pour Orgueil !

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) poursuit son travail avec sérieux, enthousiasme et une belle maturité.



Composé de jeunes orgueillois investis, le CMJ se réunit régulièrement pour réfléchir à des actions concrètes en faveur de la commune.

Lors de leurs dernières sessions de travail, après avoir fait émerger une trentaine d'idées riches et variées, les jeunes conseillers ont retenu trois projets prioritaires à développer dans les mois à venir :

- **Améliorer l'aire de jeux** devant l'école, pour la rendre encore plus attractive ;
- **Organiser un marché de Noël**, créatif et solidaire, ouvert aux enfants et aux familles ;
- **Créer un dépôt-vente**, favorisant la réutilisation de vêtements et une consommation plus responsable.

Ces propositions, à la fois concrètes et pleines de sens, témoignent d'un réel engagement citoyen. Elles traduisent une réflexion collective autour du vivre-ensemble, du partage et du développement durable.

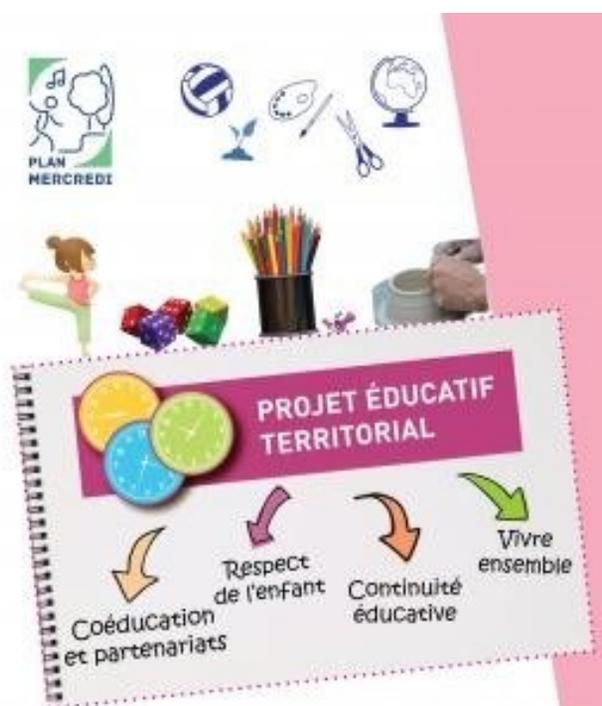
Encadré et animé par Monsieur le Maire, Alexandra Pinaud-Verdier (adjointe à l'enfance) et Virginie Prouteau (conseillère municipale), ce groupe permet aux jeunes de s'exprimer, de débattre et de



contribuer activement à la vie locale.



À suivre de près : les prochaines étapes de leurs projets promettent d'être passionnantes !



PEDT : bilan et avenir du Projet Éducatif Territorial

Le PEDT 2022-2025 a récemment fait l'objet d'une évaluation, permettant de faire un point d'étape sur les actions menées en matière d'accueil périscolaire.

Un grand merci aux **79 familles participantes sur 121** (soit 65 % de taux de réponse) ayant contribué à cette réflexion via un questionnaire.

Les **nouveaux objectifs du PEDT 2025-2028** ont été ensuite définis par le comité de pilotage. Il s'agira pour tous les acteurs éducatifs de mener des actions visant à :

- **Accompagner** l'enfant dans son développement en prenant en compte ses besoins physiques et émotionnels
- **Sensibiliser** les enfants et les familles à l'importance du respect mutuel, du partage et de l'égalité
- **Promouvoir** la biodiversité et l'écologie afin d'inciter un mode de vie actif et responsable
- **Renforcer** les échanges réguliers entre les enfants, les familles et les acteurs éducatifs.



Évolution de l'accueil périscolaire : un ALAE structurant au service des enfants et des familles

Soucieuse d'améliorer en permanence la qualité de l'accueil des enfants, la commune fait évoluer l'organisation de l'accueil périscolaire. Désormais, **l'ensemble des temps périscolaires** (matin, pause méridienne, après la classe) ainsi que **l'accueil du mercredi après-midi** seront reconnus dans le cadre d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), plus précisément sous la forme d'un **ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École)**.

Cette reconnaissance officielle, en partenariat avec la CAF, présente de **nombreux avantages** :

- Elle permet une **tarification plus équitable**, calculée en fonction des **quotients familiaux**, afin de mieux s'adapter aux ressources de chaque foyer ;
- Elle **n'entraîne aucune augmentation pour les familles** disposant d'un QF élevé ;
- Elle ouvre droit à des **aides financières de la CAF**, contribuant à la pérennité et à la qualité du service proposé ;
- Elle offre un **encadrement renforcé**, avec une équipe d'animation formée, impliquée dans un véritable projet éducatif en lien avec l'école ;
- Elle garantit une **continuité éducative** entre les temps scolaires et périscolaires, dans un cadre bienveillant, stable et structurant pour les enfants.

Cette évolution s'inscrit dans une volonté commune de valoriser les temps de vie de l'enfant en dehors de la classe, en favorisant leur épanouissement, leur socialisation et leur bien-être au quotidien.

Toutes les informations pratiques sur l'ALAE (organisation, projet pédagogique, nouvelle tarification...) sont à retrouver sur le portail parents : <https://parents.logiciel-enfance.fr/orgueil>

Fin d'année pour les CM2 : un moment symbolique pour franchir une nouvelle étape

Comme le veut désormais la tradition à Orgueil, la commune a souhaité marquer la fin du parcours en école primaire des élèves de CM2 par un moment à la fois chaleureux et symbolique.

À l'occasion d'un goûter convivial organisé dans l'école, les enfants ont reçu des mains de Monsieur le Maire Willy Authesserre, de Madame Pinaud-Verdier, adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse, et de quelques membres du Conseil municipal des Jeunes deux cadeaux significatifs :

- Une clé USB, utile pour leurs futures années scolaires ;
- Un exemplaire de « La Démocratie en BD », ouvrage ludique et pédagogique qui leur permet de mieux comprendre les valeurs républicaines, le fonctionnement des institutions et le rôle de chacun dans la vie citoyenne.

Ce geste, à la fois pratique et symbolique, souligne l'importance que la commune accorde à l'accompagnement des jeunes Orgueillois dans leurs apprentissages et leur éveil à la citoyenneté.

Nous souhaitons à tous ces élèves une belle réussite dans leur passage au collège, avec curiosité, confiance et enthousiasme !





Classe CHAT : une belle réussite artistique !!

La classe à horaires aménagés théâtre (CHAT) a présenté le 27 mai la pièce « Pierre, Feuille, Dragon », écrite et mise en scène par Quentin Erhet de l'Arène Théâtre. Cette représentation a eu lieu devant les familles, les enseignants.

Les élèves ont été chaleureusement applaudis pour leur performance, non seulement par leur entourage, mais également par le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale),

présent pour saluer la qualité du travail artistique et pédagogique mené avec passion.

Fête de l'école : un moment festif, gourmand et fédérateur

Le 27 juin dernier, la salle des fêtes d'Orgueil a accueilli la traditionnelle fête de l'école, un rendez-vous toujours très attendu par les enfants, les familles et l'équipe éducative.

Dans une ambiance joyeuse et conviviale, petits et grands ont profité de cette soirée pour partager des instants de complicité, de rires et de détente. Les food trucks installés pour l'occasion ont rencontré un franc succès, régaland les papilles avec une belle diversité de saveurs, pour le plus grand plaisir de tous.

Ce moment festif a été l'occasion de célébrer la fin de l'année scolaire, de remercier les enseignants, les animateurs et les parents investis, et de renforcer les liens entre l'école et les familles, dans l'esprit de partage qui caractérise notre village.

Un grand merci à toutes celles et ceux — enseignants, membres du personnel, parents d'élèves, bénévoles et élus — qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée, placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.



Rentrée scolaire 2025 : une dynamique stable et prometteuse

La rentrée de septembre 2025 s'annonce dans la continuité, avec un effectif constant de 165 élèves inscrits à l'école d'Orgueil. Cette stabilité témoigne de l'attractivité de notre commune et de la confiance renouvelée des familles envers l'équipe éducative et les services périscolaires.

L'ensemble de la communauté éducative — enseignants, personnels municipaux, animateurs et ATSEM — est mobilisé pour accueillir dans les meilleures conditions les enfants, de la Petite Section au CM2. Cette nouvelle année scolaire

s'annonce riche en apprentissages, en projets pédagogiques et en découvertes, avec pour priorité le bien-être, l'épanouissement et la réussite de chaque élève.

La commune poursuivra son engagement aux côtés de l'école pour accompagner les besoins et favoriser un environnement de travail serein, stimulant et bienveillant.

Parents, enfants, associations : tous acteurs de la rentrée !

Dans le cadre de notre politique Enfance-Jeunesse, et dans le but de renforcer les liens entre les acteurs éducatifs locaux et les familles orgueilloises, une manifestation conviviale est organisée le **vendredi 5 septembre 2025, de 16h30 à 19h30** à l'école d'Orgueil. Cet événement, co-construit par l'Association des Parents d'Élèves, l'équipe enseignante et nos services périscolaires, vise à valoriser les partenariats locaux autour de l'éducation et de la vie associative.

Les associations y ont toute leur place, pour se faire connaître et présenter ses actions aux familles du territoire ; et renforcer les liens entre parents, enfants, associations, école et périscolaire.

Nous comptons sur la participation active des associations pour faire de ce moment un véritable rendez-vous de rentrée, placé sous le signe de l'échange et de la convivialité !

BUDGET COMMUNAL

Baisse inattendue des recettes fiscales : un coup dur pour les communes rurales

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) nous a récemment informés d'une baisse inattendue des recettes de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) pour l'année 2025. En cause : l'extension de l'exonération accordée aux terres agricoles, passée de 20 % à 30 %, prévue par la loi de finances.

Si cette mesure représente un soutien bienvenu pour le monde agricole, son application tardive – liée à un calendrier budgétaire national chaotique – empêche son anticipation dans les prévisions communales. Pour Orgueil cela se traduit par une perte de recettes de -7 369 €. Il est paradoxal qu'une mesure en faveur de l'agriculture vienne pénaliser les territoires qui l'accueillent et la font vivre au quotidien.

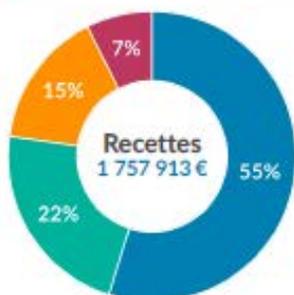


RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

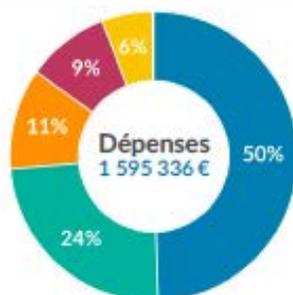
Pour 2024, l'excédent de fonctionnement s'élève à 162 576, 74 €, le déficit d'investissement s'élève à - 82 427, 95 €



Fonctionnement



Impôts et taxes :	964 566 €
Dotations et participations :	393 003 €
Autres recettes réelles :	270 323 €
Produits des services :	130 021 €



Charges de personnel :	790 440 €
Charges générales :	383 930 €
Charges gestion courante :	179 444 €
Interêts d'emprunts :	148 526 €
Autres dépenses réelles :	91 162 €
Dépenses d'ordre :	1 834 €

Réalisations engagées

Par rapport à 2023, les charges de gestion courante ont bien diminué. Il a été demandé une rigueur importante et une maîtrise des dépenses, le résultat est positif et satisfaisant.

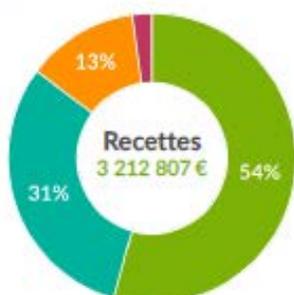


Réhabilitation de l'ancienne Mairie

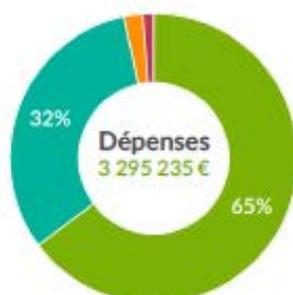


Les Espaces Publics et le Pôle Commercial

Investissement



Emprunt :	1 745 000 €
Dotations et subventions :	993 965 €
Excédents de fonct capitalisés :	402 280 €
Recettes d'ordre :	71 202 €
Autres recettes réelles :	360 €



Dépenses d'équipement :	2 134 812 €
Remboursement du capital :	1 050 998 €
Dépenses d'ordre :	69 368 €
Autres dépenses réelles :	40 057 €



Le déficit d'investissement augmente légèrement, mais la totalité des investissements sur la commune a été réalisée, et l'aménagement du Centre-Bourg est en grande partie terminé. Les prévisions budgétaires pour 2025 auront pour objectif de combler le déficit d'investissement via des économies en dépenses de fonctionnement (réduction et optimisation des dépenses) et en remboursant nos emprunts contractés.



Réalisation des investissements

82%



Capacité de désendettement

12.84 ans

BUDGET COMMUNAL

Répartition du Budget 2025



Contexte

Un contexte économique incertain avec une inflation modérée mais persistante : bien que l'inflation ait ralenti par rapport aux pics de 2022-2023, elle reste présente (environ 2,5 % début 2025), impactant les coûts de fonctionnement (énergie, fournitures, prestations...).

Orientations

- ▶ Stabilité des taux d'imposition ;
- ▶ Maîtrise des dépenses de fonctionnement et stabilisation des Ressources Humaines
- ▶ Dégager de la capacité à rembourser les emprunts et garantir le versement des subventions

La section de fonctionnement



L'objectif est de garder une maîtrise forte des dépenses de fonctionnement en maintenant l'application d'une gestion rigoureuse et la rationalisation des dépenses.

La section d'investissement



Après une année 2024 qui a connu la déclinaison des opérations concrètes de nos projets d'aménagement, 2025 doit nous permettre d'inaugurer nos réalisations et de limiter au strict minimum nos investissements. L'objectif est de préserver et développer le dynamisme de la commune au travers des associations, des animations et de l'activité de nos commerces. D'assurer la continuité d'une politique jeunesse ambitieuse en développant le lien avec les jeunes orgueillois (Conseil Municipal des Jeunes, Création d'un ALAE).

Fiscalité votée en 2025

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bâti	55.53%	670 247 €
Taxe Foncière Non-Bâti	112.29%	45 028 €
Taxe Hab Rés Secondaire	22.37%	7 359 €

En synthèse

Dans ce contexte, il est important de continuer à avoir une gestion financière agile, prospective et rigoureuse pour conserver des capacités à rembourser nos investissements tout en préservant la qualité des services municipaux.

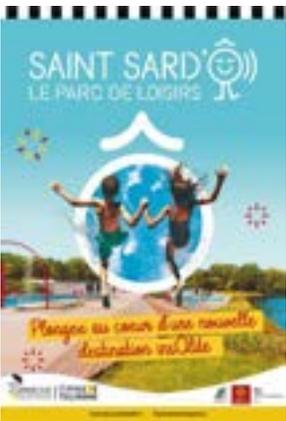
Un rallye découverte pour explorer les 25 communes du territoire

Le samedi 11 octobre prochain, à partir de 8h30, la Communauté de communes propose un événement original et convivial : un rallye découverte Grand Sud 82 ouvert à tous. En équipes, les participants partiront à la conquête des 25 communes du territoire, guidés par des énigmes et des défis à relever tout au long de la journée.

Ce rallye ludique offre une occasion unique de (re)découvrir le patrimoine, les paysages et les richesses locales tout en partageant un moment festif. L'aventure se conclura par un apéritif dînatoire et la proclamation des résultats dans une ambiance chaleureuse. Les inscriptions ouvriront courant de l'été.

Pour tout renseignement ou pour être informé de l'ouverture des inscriptions, contactez : Centre social "Arc en ciel" au 06.85.52.73.71 ou christine.lacoste@grandsud82.fr ou Association "Trait d'Union" au 06.07.35.37.74 ou traitdunion82@gmail.com

Saint Sard'Ô : le parc de loisirs prépare son grand retour



Fermé depuis plusieurs années, le parc de loisirs de Saint Sardos s'apprête à renaître sous un nouveau nom : Saint Sard'Ô. Véritable lieu de détente et de souvenirs pour de nombreuses familles, il fait aujourd'hui l'objet d'une transformation ambitieuse portée par la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne. Le projet touche à sa fin et une nouvelle ère s'ouvrira pour ce site cet été .

Saint-Sard'Ô proposera un cocktail parfait de baignade, détente, jeux et nature, le tout dans un cadre verdoyant et sécurisé. Cœur du parc : une piscine extérieure surveillée idéale pour nager, plonger, ou tout simplement se rafraîchir durant les journées ensoleillées. À cela s'ajoutent des jeux gonflables, un solarium enherbé, des plages en bois, et des espaces ombragés équipés de transats et tentes de plage pour alterner bronzette et sieste.

Les plus petits ne seront pas oubliés avec l'espace « Jeux d'Ô », un splashpad de 500 m² spécialement conçu pour eux : jets d'eau, arches brumisantes, structures ludiques au sol... un vrai terrain d'aventures aquatiques !

L'espace Ô'loisirs, accessible gratuitement à tous, offre un coin nature parfait pour les pique-niques ou les balades tranquilles. Un observatoire baptisé « La Lunette » permet même de contempler les oiseaux et les paysages environnants.

Et enfin, pour combler les petits creux, un food truck vous attendra.

Cet été, cap sur Saint-Sard'Ô pour un concentré de fraîcheur, de rires et de détente en famille ou entre amis !

Tarifs : 5 € adulte / 4 € enfant (-16 ans) / gratuit pour les moins de 3 ans

Contact 05 63 64 36 16 parcdeloisirs@grandsud82

La Médiathèque intercommunale

vous accueille tous les mercredis de 14h à 18h hors vacances scolaires au 143 route de planques à Orgueil.

La Médiathèque poursuit la numérisation de son fonds (livres, CD & DVD). La Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne a recruté une bibliothécaire opérant sur plusieurs médiathèques de notre réseau de lecture publique.

Dorothee vient donc à Orgueil aider à la numérisation et l'Informatisation quelques jeudis par mois depuis janvier 2025.

Désormais, un numéro de téléphone et une adresse mail facilitent l'intégration dans le réseau communautaire : **05.63.02.91.00** et mediatheque.orgueil@grandsud82.fr

De nouveaux rayonnages professionnels nous ont été attribués, déjà en place depuis Janvier 2025, rendant ainsi plus pratique et agréable la consultation et le prêt des livres et documents sonores.

Vous y trouverez des romans, biographies, documentaires, BD, romans policiers ainsi que CD ; un grand choix (2031 ouvrages) pour chaque lecteur enfant ou adulte.

N'hésitez donc pas à venir profiter de tous nos **prêts gratuits**.

Vous serez accueillis chaleureusement par Marie-Élisabeth, Joséphine et Michèle.

Et si vous avez du temps libre, votre aide bénévole sera la bienvenue et nous permettra de vous recevoir plus souvent.

À bientôt.



Notre Défi Déchets : une priorité !

Un habitant de la Communauté de communes produit aujourd'hui en moyenne 187 kg d'ordures ménagères (sacs noirs) par an. Même si des efforts ont été faits pour réduire nos déchets, c'est encore beaucoup ! Surtout lorsque l'on sait que 81 % des déchets en moyenne qui s'y trouvent, devraient être triés dans des filières spécifiques (compostage, tri des emballages, déchèteries...). Nous devons encore faire mieux ! Alors, transformons l'essai, réduisons nos déchets !

Pourquoi réduire notre production de déchets ?

- pour répondre aux réglementations nationales ;
- pour limiter l'augmentation des coûts du service (et donc notre taxe déchets - TEOM) car le traitement de ces déchets coûte cher ;
- pour préserver notre cadre de vie et notre environnement.

Pour nous aider dans cette démarche, la Communauté de communes met en place « Notre Défi Déchets », pour qu'individuellement et collectivement, nous réduisons notre production d'ordures ménagères.

Comment la Communauté de communes participe à ce défi ?

« Notre Défi Déchets » est composé de 3 actions :

- Généralisation du compostage pour tous : via la distribution de composteurs individuels et la mise en place de composteurs partagés pour que chaque foyer ait une solution pour ses déchets de cuisine ;
- Adaptation de la collecte des déchets pour répondre à vos réels besoins et maîtriser son coût : modernisation des équipements (bacs, bornes déchets) et réorganisation de la collecte, avec ajustement de la fréquence de ramassage des ordures ménagères > passage tous les 15 jours pour le bac noir et adaptation du volume du bac de tri (bac jaune) ;
- Evolution de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) vers la TEOM incitative ou TEOMi. Chacun paiera ainsi en fonction des quantités qu'il jettera.

Prochainement une campagne en porte-à-porte :

Jusqu'à la fin de cette année, des agents de la Communauté de communes vont venir à la rencontre de tous les foyers du territoire. Cette campagne en porte-à-porte a un objectif triple :

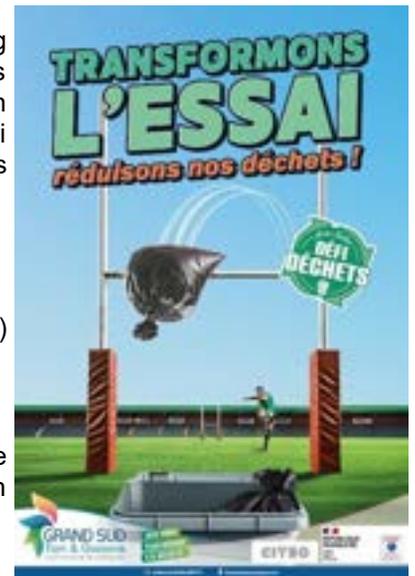
- mettre à jour vos informations,
- vérifier votre dotation en bac (puçage et changement des bacs si besoin),
- vous informer des changements à venir dans votre service déchets.

Les agents de Grand Sud Tarn-et-Garonne passeront du mercredi au samedi, entre 9h30 et 18h30.
En cas d'absence, un avis sera déposé dans vos boîtes-aux-lettres.

Pour reconnaître l'agent de la Communauté de communes c'est facile : il/elle est équipé(e) d'un gilet orange et un tour de cou identifiés avec le logo de la Communauté de communes.

Pour plus d'information, vous pouvez nous contacter via la ligne spéciale Défi Déchets et TEOMi au **05.63.02.41.73**. (du mardi au vendredi, de 10h à 13h et de 14h à 18h).

Nouveau ! La Communauté de communes distribue des composteurs individuels qu'elle prend entièrement en charge. Il vous suffit de vous inscrire à l'une des distributions sur le site grandsud82.fr



Le Guichet Unique Petite Enfance : pour les parents et futurs parents

Depuis le 1er janvier, le Relais Petite Enfance du territoire, lieu ressource pour les parents, futurs parents et professionnels, a étendu ses missions en devenant Guichet Unique Petite Enfance. Les animatrices accueillent, informent et accompagnent les familles dans leurs démarches de recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif pour les enfants de 0 à 4 ans : présentation des établissements d'accueil collectif du territoire et enregistrement des demandes en lien avec les établissements souhaités, communication des listes d'assistantes maternelles, accompagnement dans les démarches de parent-employeur d'une assistante maternelle...

Pour prendre rendez-vous : Par mail : guichetpetiteenfance@grandsud82.fr
Par téléphone : 05 63 24 24 38 Ou via le site de la CAF : www.monenfant.fr

ÉCONOMIE LOCALE

Locaux commerciaux disponibles :

Pôle Commercial :



2 locaux de 83 et 91 m² sont toujours disponibles à la location pour des commerces de proximité (hors activité nécessitant une extraction de fumées). Ils sont situés à côté du Carrefour qui est la locomotive de l'activité commerciale du village. Les locaux sont proposés « hors d'air » et sont d'ores-et-déjà prêts à être aménagés (les revêtements, l'électricité et la plomberie seront à la charge du porteur de projet).



L'ADMR va quitter le village d'Orgueil pour s'installer à Villebrumier. Le local situé au centre du village le long de la RD devient vacant. Sa superficie est de 37m². Il est équipé d'une climatisation réversible.



Nouveaux sur Orgueil :



Sophie Carlier-Ringuet, professionnelle petite enfance propose des ateliers pour favoriser le lien parents / enfant.

Accompagnement personnalisé sur 5 séances pour permettre aux parents d'acquiescer les mouvements de massage mais aussi échanger sur la parentalité.

Les bienfaits des massages pour le bébé (interaction, stimulation, relaxation et soulagement) représentent un outil formidable pour favoriser le lien parents-bébé.

Contact : **06 83 44 03 90 / sperluette.info@gmail.com**

La **Pizzeria Di Nonna** a ouvert ses portes le 28/05/2025 au 1820 route de Montauban à Orgueil. Vous pourrez y déguster de véritables pizzas italiennes cuites au feu de bois à base de produits frais et de pâte maison. Ouverture du mercredi au lundi de 11h à 14h et de 18h à 22h.



Votre bar restaurant **Rituel** organise une nouvelle soirée espagnole le 1er août 2025. Contactez les pour effectuer votre réservation (06 66 48 35 88).

VIE ASSOCIATIVE

ROC

Le 20 janvier, après notre traditionnelle séance de fitness, nous avons tenu notre assemblée générale, en toute convivialité autour d'une galette des rois. Laetitia Laniès est devenue notre nouvelle secrétaire, en remplacement de Laury Zordan. Merci à elle d'avoir occupé ce poste pendant plusieurs années.



La saison 2024/2025 touche à sa fin. Le club comptait une trentaine d'adhérents cette année. A la rentrée, nous vous espérons aussi nombreux, sinon plus ! Vous pourrez nous rejoindre dès le lundi 8 septembre à 20h30 à l'Espace Jean Capellini dans la salle des fêtes. Contact : 06 74 48 69 21.

GRAINES SEMÉES

L'association Graines Semées fête ses 1 ans sur la commune ! À travers nos activités, l'association souhaite créer une dynamique locale et semer des graines d'initiatives et d'espoir, pour co-créer un environnement durable et résilient. L'association est en construction et recherche des membres actifs, si vous souhaitez nous rejoindre et/ou proposer des activités contactez-nous !



- **Plantation d'arbres à l'école d'Orgueil et agrandissement du merveilleux potager** : Graines semées a



accompagné les grandes sections, CP et CE1 à la plantation de 7 arbres à l'école (tilleul, frêne, érable champêtre, chêne, aulne glutineux, charme et plaqueminier), en les sensibilisant sur l'utilité et l'importance des arbres pour notre planète. L'association a aussi accompagné les élèves à agrandir le système agroécologique qui



avait été commencé en 2024, avec l'ajout d'un nouveau carré potager et la plantation d'aromatiques.

- **Projet de sentier botanique dans le village d'Orgueil** : Vous souhaitez imaginer avec nous un sentier botanique dans le village d'Orgueil, pour œuvrer à la valorisation du patrimoine naturel et sensibiliser à la biodiversité ? Nous créons un groupe de réflexion sur la création d'un parcours pédestre, si vous souhaitez y participer contactez-nous à l'adresse graines.semees@gmail.com

OMY

L'association OMY a terminé ses cours de yoga pour l'année scolaire. Merci aux 38 adhérents de l'association pour cette belle année ensemble !



Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration visant à apporter un bien être physique et mental. La méditation apprend à revenir dans l'instant présent. Tous deux permettent de développer sa capacité d'attention, d'apprendre à s'écouter, et de renforcer esprit et corps.

Contact par mail : omymeditationyoga@gmail.com
Téléphone : Delphine au 06 64 49 46 35

VIE ASSOCIATIVE

LA RUCHE



L'association La ruche a pris plaisir, comme chaque année, à voir les troqueurs de plantes, fleurs, semis, investir l'espace vert du local et passer une après midi à échanger, discuter, découvrir, rencontrer, s'émerveiller.... En toute convivialité ! Vous avez pu également acheter des plants à l'entrée pour échanger ensuite aux

stands souhaités. Nous vous remercions pour votre participation et vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Nos « tricoteuses » sont toujours actives le mardi pour le bonheur des petits bébés des services hospitaliers de néonatalogie.

L'association La ruche est ouverte à toute abeille désireuse d'adhérer et/ou de participer à certains projets, y compris ponctuellement.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez une question, une suggestion ou envie de participer : la.ruche.orgueil@gmail.com

Au plaisir de vous rencontrer !

Les abeilles de La ruche d'Orgueil



ÉTOILE SUD 82 - LA SAISON 2025 SE PRÉPARE : REJOIGNEZ-NOUS !

Vous habitez Campsas, Labastide-Saint-Pierre, Reynies, Orgueil, Villebrumier ou Nohic ? Vous aimez le football ou souhaitez vous engager dans la vie d'un club dynamique et familial ? Le club Étoile Sud 82 ouvre les inscriptions pour la saison 2025 et recrute activement !

RECRUTEMENT DE COACHS ET BÉNÉVOLES – POUR TOUTES CATÉGORIES

Le club recherche :

- Coachs pour toutes les catégories (formation assurée par le club)
- Bénévoles pour les entraînements, les matchs, les événements et la vie du club

Vous êtes passionné(e) et souhaitez vous investir ? Rejoignez notre staff !

RELANCE DU PÔLE FÉMININ

Objectif : offrir une vraie place aux filles !

U9/U11 : création d'une équipe féminine à 5

Besoin de 6 joueuses motivées

Débutantes bienvenues, encadrement bienveillant !

U12/U13 : groupe existant

5 joueuses supplémentaires recherchées



NOS ÉQUIPES POUR 2025

École de foot (mixte & filles)

2 à 3 équipes à 5 en U6/U7 mixte

2 à 3 équipes à 5 en U8/U9 mixte

2 à 3 équipes foot à 8 en U10/U11 garçons

1 équipe foot à 5 en U9/U11 filles (création)

Pré-ados

2 équipes à 8 en U12/U13 garçons

1 équipe en U12/U13 filles

Foot à 11

1 équipe U14/U15

2 équipes U16/U17

1 équipe U18/U19 (création)

2 équipes Séniors

TARIFS LICENCES 2025

U6 à U9 : 100 €

U10 à U13 : 120 €

U14 à U17 : 140 €

U18 à Séniors 150 €

CONTACTS INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

Éric (école de foot) : 06 15 16 43 23

Cyril (jeunes et organisation) : 06 45 90 08 22

Khalid (coach équipe 1) : 07 82 18 90 02

Manu (adjoint technique) : 06 89 55 85 61

UN CLUB POUR TOUS, UN CLUB DE CŒUR

Du plus jeune au plus expérimenté, chacun a sa place. Étoile Sud 82, c'est la passion, la formation et la convivialité. –Rejoignez nous et faites briller les couleurs de votre village !.

VIE ASSOCIATIVE



Yaka Jouer s'installe à Orgueil pour un été plein de découvertes et d'aventures !

Comme chaque été, la commune d'Orgueil accueille avec enthousiasme l'association Yaka Jouer, qui interviendra les 4 semaines du mois de Juillet pour offrir aux enfants des journées inoubliables, placées sous le signe de la détente, de l'autonomie et de la création collective.



Plus qu'un simple accueil de loisirs, l'équipe de Yaka Jouer propose un véritable temps de vacances : une coupure bienfaisante avec le rythme scolaire où l'enfant devient acteur de ses journées.

En élaborant ensemble le planning, en proposant des idées d'activités, les enfants développent leur sens des responsabilités, leur créativité et leur esprit d'initiative.

Des thèmes pour rêver, explorer, s'amuser :

Chaque semaine sera guidée par un thème :

- L'espace
- Les enquêtes
- Les îles
- Et pour la dernière semaine, chaque jour un thème différent : Koh Lanta, Fête foraine, jeux de cour, loto, etc.



Un programme riche en temps forts : Pour rythmer l'été, de nombreuses sorties et animations sont prévues :

- Piscine de Villemur-sur-Tarn
- Walygator-Sud-Ouest: une journée sensationnelle réservée aux élémentaires
- Des journées de sensibilisation : Avec le soutien de partenaires, les enfants seront amenés à réfléchir aux risques domestiques ; à l'importance de l'hygiène dentaire et aux usages responsables des écrans.
- Intervenants spécialisés : des ateliers rugby et cirques seront aussi animés par des intervenants dont le Racing Club de Montauban.

Un moment convivial à ne pas manquer : Mercredi 30 Juillet, dès 17h30

Pour clôturer l'été en beauté, les familles sont invitées à partager un moment festif :

- Exposition photo des temps forts
- Structures gonflables, barbe à papa, atelier maquillage
- Jeux, danse, musique, et bien sûr le verre de l'amitié pour échanger avec l'équipe et célébrer l'été tous ensemble.

Yaka Jouer, c'est bien plus qu'un centre de loisirs : c'est un espace de liberté, d'apprentissage et de partage, au cœur de notre village.



L'association « **Un moment pour soi 3182** » a le plaisir de vous retrouver pour sa seconde édition du salon bien être à Orgueil.

Samedi 4 et Dimanche 5 Octobre, l'équipe de l'association, les thérapeutes, les créateurs auront le plaisir de vous recevoir.

Massages, soins énergétique, médium, créateurs artisanaux seront présent tout le week-end pour vous donner un week-end de lâcher prise, un moment pour soi.

Conférences et ateliers seront disponibles gratuitement sur inscription.

Restauration sur place possible.

VIE ASSOCIATIVE

ACCA D'ORGUEIL

Président : Yoann NEGRE
Vice-Président : Edouard LAGARDE
Secrétaire : Didier TORRES
Trésorier : Yannick SOLIGON

Membres : Gilles VIVES
Mathieu CLERGUE
Cédric DELFAU
Thibaut ESCALETTE
Ludovic SELLES

Garde de chasse particulier : Patrick VIATGE

Voilà déjà une année passée à la tête de la société de chasse, avec mon nouveau conseil d'administration (voir ci-dessus). Comme par le passé, les chasseurs se sont mobilisés avec le concours de la municipalité, pour le nettoyage de la nature aidé par quelques habitants de notre village. Tout ceci bien sûr dans la bonne humeur malgré cette tâche ingrate, avec de plus en plus de déchets abandonnés sur le bord des routes et des chemins ruraux. Cette nature que nous aimons tous a trop tendance à mon avis à se transformer en déchèterie pour certains. Le camion benne de la mairie avait du mal à tout contenir.

Il nous a été demandé par notre fédération nationale de déposer un manifeste dans toutes les mairies de France et de le faire signer. Notre maire Willy AUTHESSERRE nous y a accueillis dans la plus agréable sympathie.



Ma première assemblée générale s'est déroulée avec le maximum d'adhérents, très attentifs et décidés comme par le passé à partager la nature avec les autres usagés dans la bonne humeur et ceci dans la plus grande sécurité pour tous.



Samedi 21 juin, le **comité des fêtes** a organisé sa première fête.

Repas, groupe de musique, tombola, manèges et soirée dansante ont permis une soirée festive et conviviale.

Nous tenons à remercier tous les habitants pour votre participation et vos dons qui nous permettront de créer de nouveaux événements.

Nous sommes motivés et mettons tout en œuvre pour réorganiser une fête locale.

En attendant, nous espérons vous retrouver à la buvette lors du marché gourmand ainsi que pour nos futures manifestations.

N'hésitez pas à nous contacter par mail cdforgueil82@gmail.com pour tous renseignements.

ACTION SOCIALE

Des ateliers pour les séniors : Entre douceurs sucrées et nouvelles technologies.

Dans le cadre de son engagement pour le bien vieillir, notre commune, toujours en partenariat avec le CBE du Net, a le plaisir d'accueillir une série d'ateliers destinés aux habitants de plus de 60 ans.

Financés par la Conférence des Financeurs, ces programmes gratuits, mêlent convivialité, découverte et apprentissage.

Atelier pâtisserie : Un dessert chocolat, framboise et pistache, l'occasion de partager un moment gourmand tout en apprenant ou perfectionnant ses talents culinaires. Ces rencontres sont aussi un prétexte idéal pour échanger et créer du lien.



Sensibilisation à la cybersécurité et à l'intelligence artificielle.



Parce qu'il n'est jamais trop tard pour comprendre les enjeux du numérique, ces ateliers ont pour but de démystifier les outils technologiques d'aujourd'hui.

Comment repérer une arnaque en ligne ? Qu'est-ce que l'intelligence artificielle ? Comment sécuriser ses mots de passe ?

Autant de sujets abordés de façon simple et accessible par Anne-Claire, intervenante du CBE du Net.

Prochain atelier cet été : ENTRAINEMENT COGNITIF REBOOSTEZ VOTRE MÉMOIRE !

4 séances gratuites, à la Mairie de 14H À 15H30

SÉANCE 1 : LUNDI 7 JUILLET 2025

SÉANCE 2 : VENDREDI 11 JUILLET 2025

SÉANCE 3 : MARDI 15 JUILLET 2025

SÉANCE 4 : VENDREDI 18 JUILLET 2025

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie au [05.63.30.51.50](tel:05.63.30.51.50) ou mairie@orgueil.fr

ou CBE du Net Tarn au [05.62.89.07.70](tel:05.62.89.07.70)

CENTRE BOURG

Orgueil a inauguré son nouveau centre-bourg et a baptisé son école

Une inauguration à la hauteur d'un projet collectif

Le 14 juin 2025, Orgueil a célébré la transformation de son centre-bourg



Un projet ambitieux, porté par les habitants, qui transforme durablement le cœur du village

Ce 14 juin restera comme une date marquante dans la mémoire des Orgueillois. Après plusieurs années d'un travail collectif et ambitieux, notre village a officiellement inauguré son nouveau centre-bourg, fruit d'un projet partagé depuis 2017 avec l'ensemble des habitants.

L'ouverture de la nouvelle mairie, la création de nouveaux espaces publics conviviaux, et l'installation du pôle commercial témoignent d'une réelle transformation, pensée pour améliorer le cadre de vie, le quotidien, et renforcer le lien social, l'attractivité du village et affirmer son identité.

La cérémonie d'inauguration a rassemblé une foule nombreuse et des personnalités de tous horizons. Le maire, Willy Authesserre, a ouvert les discours, suivi des enfants de l'école et des architectes impliqués dans les trois projets majeurs. Tour à tour, la conseillère régionale Isabelle Laveron, le président du Conseil départemental Michel Weill, les sénateurs M. Levi et M. Bonhomme, ainsi que Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture Me Darracq, ont salué la qualité du projet et son esprit de co-construction. Tous ont souligné l'intelligence collective et l'engagement citoyen qui ont guidé cette métamorphose.

Un moment particulièrement fort a été la révélation du nom de l'école publique par le tout nouveau Conseil Municipal des Jeunes, en présence du DASEN M. Le Normand. Issue d'une concertation menée depuis mars dernier, l'école portera désormais le nom de Ecole " **Les petits météores** ».

La suite de la journée a permis aux participants de découvrir les réalisations avant de rejoindre le nouveau pôle commercial pour son inauguration. Ou les nombreux invités ont été chaleureusement accueilli autour d'une dégustation festive des produits locaux. offerte par les Saveurs du Carretou.

Cette journée fut bien plus qu'un simple événement officiel : elle a incarné la réussite d'un projet commun, porté par des valeurs de proximité, de dialogue et de durabilité.

Merci à vous toutes et tous — habitants, partenaires, élus, techniciens, commerçants — pour votre implication sans faille. Grâce à votre engagement, notre centre-bourg renaît, plus vivant, plus accueillant, plus solidaire.

CENTRE BOURG



CENTRE BOURG



CENTRE BOURG

Amélioration de l'accessibilité autour de la mairie : place PMR et arrêt minute

Il y a bientôt un an, nous avons emménagé dans notre nouvelle mairie et commencé à utiliser les espaces publics réaménagés qui l'entourent. Depuis, vous avez été nombreux à nous faire part de vos retours et suggestions. Vos observations, précieuses, nous aident à adapter ces espaces pour les rendre toujours plus fonctionnels et accueillants.

Parmi les priorités identifiées, deux aménagements vont prochainement voir le jour :

- Une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

Bien que la place PMR située devant la mairie respecte les dimensions réglementaires, nous avons constaté que son accès pouvait s'avérer difficile. Le trafic de la Grand'rue, les poteaux et ganivelles en bois compliquent notamment les manœuvres de stationnement.

Pour remédier à cela, nous allons réaménager l'espace afin de permettre un stationnement en marche avant, sans avoir à effectuer de créneau. Cette adaptation vise à faciliter l'arrivée et le départ des usagers à mobilité réduite en toute sécurité.



Création d'un « arrêt minute » : pratique et accessible

Un arrêt minute va également être matérialisé par un marquage au sol sur le nouveau tronçon du chemin des Communaux. Ce dispositif permettra :

- de faciliter l'accès à la boîte aux lettres,
- de déposer rapidement une personne au droit de la mairie,
- d'améliorer les conditions de livraison et le passage du facteur.



Exemple de marquage au sol

Un arrêté municipal viendra encadrer l'usage de cet arrêt minute pour garantir une utilisation optimale et respectueuse par tous.

Ces aménagements, simples mais essentiels, s'inscrivent dans notre volonté d'adapter les espaces publics aux usages réels et quotidiens de chacun. Merci encore pour vos retours et votre implication !

Les travaux seront réalisés cet été par notre équipe technique.

Une cérémonie des vœux entre bilan, projets et hommages

Le 25 janvier dernier, la salle des fêtes a accueilli de nombreux Orgueillois pour la traditionnelle cérémonie des vœux. En présence de représentants de l'État, de la Région, du Département, de la Gendarmerie, des sapeurs-pompiers, des élus locaux, des partenaires institutionnels et des forces vives de notre territoire, le maire Willy Authesserre est revenu sur une année 2024 particulièrement intense.

Rappelant le contexte national et international particulièrement instable, il a précisé que la commune d'Orgueil a su maintenir le cap. Malgré les pressions financières, le budget communal reste maîtrisé, sans hausse de fiscalité, et les investissements ont été menés avec rigueur.

L'année 2024 aura notamment marqué l'aboutissement de trois grands projets structurants : la réhabilitation de la mairie, l'aménagement du centre-bourg, et l'ouverture du nouveau pôle commercial. Ces réalisations incarnent un équilibre entre modernité et préservation du patrimoine local. Les aménagements de voirie, la création de pistes cyclables et la refonte du plan de circulation ont également permis de pacifier la traversée du village, tout en renforçant les mobilités douces.



Le maire a également évoqué les enjeux à venir, en particulier ceux du PLUi et des contraintes liées à la loi ZAN, qui limiteront fortement le développement urbain. Orgueil devra innover pour concilier accueil de nouveaux habitants et préservation de son cadre de vie.

Au-delà des chantiers, la vie associative, culturelle et sociale reste une priorité. Les associations ont été mises à l'honneur, tout comme le point lecture intercommunal, appelé à se développer en 2025. Autre moment fort : la présentation du **1er Conseil Municipal des Jeunes**, symbolisant l'avenir d'Orgueil, et la remise d'une médaille à **Marcel Carrère**, porte-drapeaux engagé.

Le maire a conclu en remerciant l'ensemble des élus, agents communaux, partenaires et bénévoles pour leur engagement au service des habitants. Il a formulé des vœux chaleureux pour 2025, sous le signe de la solidarité, de la fraternité et du bien-vivre ensemble.



Hommage à Marcel Carrère, artisan de la paix

Engagé volontaire à 17 ans, Marcel Carrère a servi dans le Génie Parachutiste et participé à plusieurs missions extérieures : Djibouti, Gabon, Liban, Tchad. En 1978, il rejoint la FINUL au Liban, sous l'égide de l'ONU, pour des opérations de déminage et de sécurisation. Cette mission, comme celles de milliers de soldats de la paix, fut récompensée en 1988 par le Prix Nobel de la Paix. Quarante ans plus tard, la commune d'Orgueil a souhaité réparer un oubli en lui remettant officiellement cette médaille. Après sa carrière militaire, M. Carrère a œuvré 35 ans dans le secteur civil. Depuis 2010, il est également notre porte-drapeau, fidèle aux valeurs de mémoire et de fraternité. Par cette distinction, la commune lui témoigne sa reconnaissance pour son engagement exemplaire au service de la paix.

Le CAUE 82 en assemblée générale à Orgueil



Le 25 avril dernier, Orgueil a eu l'honneur d'accueillir l'assemblée générale du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Tarn-et-Garonne. Une soixantaine de personnes, élus et partenaires, étaient présents pour écouter les rapports de la présidente Dominique Sardeing. Cette rencontre a aussi permis au maire de mettre en lumière le projet d'aménagement global de la commune. Ce projet, accompagné par le CAUE, a été salué pour sa qualité et sa vision d'ensemble. Le maire a souligné l'importance du plan de référence, véritable feuille de route pour valoriser et développer durablement Orgueil. L'après-midi, une balade urbaine a permis d'illustrer concrètement les propos du matin et de découvrir sur le terrain les résultats de cette démarche ambitieuse.



Des locaux pour soutenir le dynamisme associatif orgueillois

Soucieuse de soutenir concrètement le tissu associatif local, la municipalité a récemment engagé une concertation auprès de l'ensemble des associations de la commune. Objectif : recenser précisément leurs besoins en matière de salles de réunion et d'espaces de stockage, en complément des aides financières attribuées.

Cette démarche participative, désormais achevée, a permis d'identifier les attentes spécifiques de chaque structure. Plusieurs lieux, adaptés à ces usages, seront prochainement mis à disposition des associations. Il s'agit là d'un engagement fort de la commune en faveur de celles et ceux qui font vivre la culture, le sport, la solidarité ou l'animation à Orgueil.

À travers cette initiative, la municipalité réaffirme sa volonté de faciliter l'implication des bénévoles et de valoriser ces associations, véritables fers de lance du dynamisme local d'intervention sur plusieurs communes voisines.

Commémoration du 8 mai : une cérémonie empreinte de mémoire et de transmission

Ce jeudi 8 mai 2025, à 17h30, la commune d'Orgueil s'est rassemblée autour de son maire, Willy Authesserre, du conseil municipal, des élus voisins, des pompiers, des associations patriotiques et de nombreux citoyens, pour commémorer le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Sous un ciel bleu et une douce température, les participants ont assisté à une cérémonie marquante.

Dans son allocution, Monsieur le Maire a rappelé que le 8 mai 1945 n'était pas qu'une victoire militaire, mais celle de la paix sur la haine, de la liberté sur l'oppression. Il a rendu hommage à tous les combattants, résistants et civils, tout en soulignant l'importance du devoir de mémoire face aux menaces actuelles. Il a salué la présence émouvante du Conseil Municipal des Jeunes, symbole de la transmission de cette mémoire essentielle.



Les jeunes ont ensuite pris la parole pour lire un texte poignant affirmant leur engagement à faire vivre la mémoire et à porter les valeurs de paix, de liberté et de fraternité. La Chorale Chordaria a interprété le "Chant des Marais", puis Monsieur le Maire a lu le message officiel des ministres Sébastien Lecornu et Patricia Miralles.

Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts par le maire et une jeune élue, suivie d'une minute de silence et de la sonnerie aux

morts. La Marseillaise, reprise par la chorale, a clôturé cette séquence solennelle.

Enfin, la cérémonie s'est conclue sur le parvis de la mairie du verre de l'amitié, dans une ambiance conviviale et fraternelle, fidèle à l'esprit de cette journée de mémoire et de paix.

PLUi25 : permanences pour les habitants

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Grand Sud Tarn et Garonne (PLUi25), la Communauté de communes organise des permanences pour recevoir, sur rendez-vous uniquement, les habitants du territoire qui souhaiteraient avoir des renseignements sur ce projet. Ces permanences sont ouvertes à tous et seront assurées par des techniciens en charge de l'urbanisme.

Les permanences ainsi que les modalités pour prendre rendez-vous seront annoncées sur le site internet de la communauté de communes : <https://www.grandsud82.fr/plui25/>. Elles se tiendront soit à Labastide-Saint-Pierre, soit à Verdun-sur-Garonne.

Pour toute demande d'information, vous pouvez nous contacter : plui@grandsud82.fr

Les premières permanences à destination des habitants se tiendront aux dates suivantes :

- 1er juillet de 9h à 11h (à Labastide, au siège de la CC ou par téléphone)
- 10 juillet de 9h à 11h (à Labastide, au siège de la CC ou par téléphone)
- 25 juillet de 9h à 11h (à Verdun sur Garonne, au CI Sud ou par téléphone)

Ces permanences sont ouvertes sur rendez-vous uniquement : plui@grandsud82.fr / 05 32 66 98 51



Passage à la fibre : préparez-vous à la fin du réseau cuivre

La suppression du réseau téléphonique cuivre, utilisé jusqu'ici pour les lignes fixes et les abonnements ADSL, est prévue en janvier 2026 à Orgueil. À cette date, tous les foyers devront être passés à la fibre optique, désormais le support standard des services de télécommunications.

Le réseau Fibre de la commune est déployé et géré par la société Octogone. Il offre une connexion internet plus rapide, plus stable et plus performante. Le raccordement à la fibre se fait depuis un boîtier de distribution situé en voirie jusqu'au logement.

Vous avez un abonnement ADSL ou téléphonique actif ?

Prenez contact au plus vite avec votre opérateur pour demander la migration vers une offre fibre. L'opérateur réalisera les démarches nécessaires au raccordement de votre logement. Vous pouvez aussi choisir un nouvel opérateur.

Un guide pratique est disponible (via QR code, https://www.youtube.com/watch?v=wHOv03i_poU ou en mairie) pour vous aider à préparer l'intervention (accès aux gaines, passage des câbles, vérification du regard existant, etc.).

Vous n'avez pas d'abonnement actif ?

Si votre logement est ancien mais jamais raccordé :

- Vérifiez l'éligibilité de votre adresse sur www.octogone-fibre.fr/eligibilite
- Si votre adresse n'est pas reconnue, consultez la [Base Adresse Nationale](#)
- En cas de problème, contactez la mairie, qui peut vous accompagner dans la régularisation de votre adresse

Si votre logement est éligible, vous pouvez contacter l'opérateur de votre choix pour demander un raccordement.

Vous faites construire ou rénovez lourdement ?

Dans le cas d'une construction neuve (ou de rénovation importante), certaines installations sont obligatoires :

- Un regard en limite de propriété
- Deux fourreaux allant du regard jusqu'à votre logement

Le raccordement au réseau public, appelé adduction, peut nécessiter des travaux sur la voie publique, à la charge du propriétaire (article L332-15 du Code de l'urbanisme). Il est donc essentiel de prévoir ce raccordement dès la conception du projet, avec l'aide de votre architecte ou maître d'œuvre.

Un guide spécifique est disponible sur adduction.altitudeinfra.fr, ainsi que des offres d'accompagnement proposées par la société Altitude Infra. La mairie peut également vous fournir ces documents.

Besoin d'aide ?

La mairie reste à votre disposition pour toute question relative au raccordement ou à l'éligibilité de votre logement.



Remise de la médaille d'honneur du travail – 20 ans de carrière salués à Orgueil

Monsieur le Maire a eu le plaisir et l'honneur de recevoir récemment à la mairie Madame Laurence Bouscatel, administrée de la commune, à l'occasion de la remise de sa médaille d'honneur du travail échelon argent, qui récompense ses 20 années de parcours professionnel. Il a partagé un temps d'échange simple et chaleureux, au cours duquel il a pu la féliciter personnellement pour son engagement et la constance de son parcours. Cette distinction, décernée par l'État, met en lumière des valeurs que la municipalité partage profondément : le mérite, la fidélité, le sérieux et le respect du travail bien fait

Félicitations à Madame Bouscatel, que nous sommes fiers de compter parmi les habitantes d'Orgueil.



Orgueil en route vers le label "Villes et Villages Fleuris"

La commune d'Orgueil a officiellement candidaté au label national "Villes et Villages Fleuris", reconnu pour valoriser la qualité de vie et l'engagement en faveur du développement durable. Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre projet d'aménagement global, axé sur la renaturation, la végétalisation

des espaces publics et la préservation de la biodiversité. Elle traduit notre volonté de bâtir un cadre de vie plus harmonieux, attractif et résilient face aux enjeux climatiques. Résultat cet été.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Bienvenue à Marie Martin, nouvelle Directrice Générale des Services

La commune d'Orgueil a le plaisir d'accueillir Mme Martin en tant que nouvelle Directrice Générale des Services. À ce poste stratégique, elle aura pour mission de coordonner l'ensemble des services municipaux et de piloter la mise en œuvre des projets de la commune. Son expertise et son engagement seront des atouts précieux pour accompagner le développement d'Orgueil et assurer un service public de qualité au plus près des habitants. Nous lui souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses fonctions.

ANIMATION LOCALE

Cinéma sous les étoiles : Rendez vous le 28 août 21h15

Comme chaque été, la municipalité organise une soirée cinéma plein air à l'espace Jean Capellini en partenariat avec la Communauté de communes. Des tables et des chaises seront mises à disposition pour les personnes désirant pique niquer avant la projection.

Le film projeté sera KINA & YUK. Ce conte familial relate l'histoire de deux renards polaires du Grand Nord canadien, Kina et Yuk, qui attendent impatiemment la naissance de leurs premiers petits lorsqu'ils sont séparés par la glace qui fond et part à la dérive alors que Yuk était à la recherche de nourriture de plus en plus rare dans un climat toujours plus doux. Ils partiront alors à la recherche l'un de l'autre, à travers différentes contrées et en surmontant de nombreux défis amenés par cette nature constamment en changement.

A l'issue de la projection le verre de l'amitié permettra de finir la soirée.

Orgueil. Une soirée magique avec Kyung Wilputte et ses "Héroïnes"

Mercredi 12 février, l'espace Jean Capellini a vibré au rythme des mots et des chants de Kyung Wilputte, invitée du 29^e festival *Alors Raconte !*. Devant une salle comble, la conteuse a enchanté le public avec son spectacle *Héroïnes*, mêlant récits traditionnels et passages chantés, tous centrés sur des femmes fortes et libres. La soirée, introduite par Monique Hillenmeyer, fondatrice du festival, a célébré à la fois la parole, l'émotion et l'égalité. Avec talent et sensibilité, Kyung Wilputte a livré quatre contes empreints de finesse, concluant sur *Le Prince serpent*. Le spectacle s'est achevé par un chaleureux moment d'échange autour du verre de l'amitié.



Des tables et des chaises seront mises à la disposition des spectateurs en extérieur pour les personnes désirant pique-niquer avant la projection. Nous vous attendons nombreux à partir de 19h00

MARCHE GOURMAND A ORGUEIL

Rendez vous le mercredi 9 juillet



Venez célébrer les saveurs de l'été lors de notre Marché Gourmand, le **mercredi 9 juillet à partir de 19h** à l'espace Jean Capellini. Producteurs locaux et passionnés du goût seront au rendez-vous pour vous faire découvrir une sélection de produits du terroir : fromages, charcuteries, viandes grillées, glaces artisanales, vins, fruits et légumes de saison... et bien plus encore !

Sur place, vous pourrez composer votre assiette avec les produits du marché et déguster un repas convivial en plein air, dans une ambiance festive et musicale pour une soirée placée sous le signe du partage et de la gourmandise. N'oubliez pas d'apporter vos assiettes et couverts.

La soirée sera animée par le groupe musical **Les deux enchanteurs**

Les Tridéphasées électrisent la salle des fêtes.

Samedi 7 juin, notre village a eu le plaisir d'accueillir la toute première création du trio Les Tridéphasées, trois jeunes comédiennes Lotoises, pleines d'énergie et de talent.

Leur pièce, *Patte à caisse et tout à trac*, est une comédie qualifiée de "fantaisie ouvrière", ou l'univers du travail à la chaîne prend une tournure aussi déjantée que poétique.

Avec humour, rythme et une belle complicité sur scène, les Tridéphasées ont embarqué le public dans un tourbillon de situations absurdes et jubilatoires. Quand la chaîne s'enraye tout s'enchaîne et se déchaîne.

Une belle soirée de théâtre tout public, saluée par des rires nourris et de chaleureux applaudissements.

Merci aux comédiennes pour ce moment de joie partagée et longue vie à leur création.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Matinée nettoyage de printemps



L'Association de Chasse (ACCA) et la municipalité ont organisé le dimanche 27 avril au matin un nettoyage de printemps.

Durant toute la matinée, bottes aux pieds et gants aux mains, les participants (habitants, élus et membres d'associations locales) ont sillonné les bords de route, armés de sacs-poubelle pour retirer les déchets accumulés durant l'hiver canettes, papiers, encombrants, et même quelques objets insolites comme des vieux pneus, un WC, un canapé, un fauteuil...

L'opération a permis de nettoyer plusieurs kilomètres de fossés sur plusieurs secteurs

prédéfinis. À la fin de la matinée, les sacs remplis ont été ramassés par les services techniques et c'est plus de 4m³ de déchets qui ont été évacués.

Cette initiative sera reconduite, en espérant mobiliser encore davantage de participants.

En attendant, la municipalité rappelle que chacun peut contribuer à la propreté des espaces publics en évitant de jeter ses déchets dans la nature



BRULAGE DE DÉCHETS À L'AIR LIBRE INTERDIT SOYONS RESPONSABLES

Cette interdiction est motivée par des considérations de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, pour prévenir d'une part les éventuels troubles de voisinage liés aux odeurs ou à la fumée, et d'autre part, les risques d'incendie si les feux ne sont pas maîtrisés ou surveillés.

Brûler des déchets verts dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement. Exemple : 50 kg de végétaux brûlés émettent autant de particules fines que rouler en voiture pendant 14 000 km.

Attention : La personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.

Des alternatives existent : paillage ; compost individuel ; dépôt en déchetterie ; location de la benne communale ; broyage (service CCGSTG).

LE BRUIT : BRICOLAGE, JARDINAGE... MAIS AUSSI LES ABOIEMENTS DE CHIEN - SOYONS À L'ÉCOUTE

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses, tronçonneuses, perceuses...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (arrêté préfectoral n°04-1076 du 21 juin 2004) :

- Les jours ouvrables : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Une amende de 450 € peut être infligée à l'auteur du trouble

De même, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants et du voisinage de jour comme de nuit.

Une amende de 68 € peut être infligée au propriétaire du chien.

AGENDA

Mercredi 9 juillet 19h00

Marché gourmand - Espace Jean Capellini

Jeudi 28 Août 21h00

Soirée cinéma plein air - Espace Jean Capellini

4/5 octobre

Salon du bien être - Un moment pour soi 3182 - Espace Jean Capellini

ÉTAT CIVIL

1er semestre 2025

MARIAGES

10 mai Amélie,Perla PEREZ et David
HERNANDEZ

DÉCÈS

20 février Jean-Louis,Charles MALFRÉ
12 juin Marie-Thérèse GHELLER

NAISSANCES

10 janvier LEMARCHAND DANIEL Diana,
Valérie,Catherine
13 mars SAMIR Ilyes
9 avril PEREZ AVA, Vanessa
12 mai DUMAIL BLONDEAU Izaïs, Ange, Manuel
26 mai LOUIT Ava, Olivia, Maylis

Pompiers : **18**
Service secours européen : **112**
Police/Gendarmerie : **17**
SAMU : **15**

Violence femme infos : **3919**
Enfance en danger : **119**
Harcèlement scolaire : **3020**
Cyber-harcèlement : **3018**
Maltraitance personnes âgées : **3977**

Allo docteur : **3966**
Pharmacie de garde : **3237**
Centre anti poison : **05.61.77.74.47**
Urgences vétérinaire : **3115**

VEOLIA (service des eaux) : **05.61.80.09.02**
EDF (dépannage / incidents) : **09.72.67.50.82**
ORANGE dysfonctionnement ligne fixe : **1013**
ORANGE dysfonctionnement ligne internet : **3901**